



BP JEPS ÉDUCATEUR SPORTIF ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Brevet Professionnel

Diplôme national de niveau 4



Condition d'accès :

- Vous avez entre **17 et 29 ans révolus**.
- Votre niveau d'équitation est équivalent au **Galop 7**.
- Vous détenez l'**AFPS** (attestation formation premiers secours)
- Tests et entretien de positionnement, test d'équitation (aptitude aux exigences préalables).

Public ciblé :

Jeunes jusqu'à 29 ans révolus.

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription.
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'accès :

Entretien tripartite et signature du contrat d'apprentissage. Sous réserve des places disponibles en formation.

Votre statut :

Vous serez **salié** sous **contrat d'apprentissage** ou contrat de professionnalisation.

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 1 an** (2 jours par semaine au CFPPA)
- **600h de formation en centre**, le reste en centre équestre.
- Calendrier de formation : **Septembre à Juin**.

Examens :

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**.
- Evaluations en **situations professionnelles**.

Individualisation :

Adaptation des parcours selon les acquis académiques (VAA) et de

Délivré par le Ministère des Sports



Cavalier confirmé, vous aimez la communication et le contact humain, devenez enseignant animateur.

L'OBJECTIF

Le BPJEPS mention équitation est un diplôme de niveau IV délivré par le Ministère des Sports. Ce diplôme atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'éducateur sportif.

D'une manière générale, l'enseignant animateur :

- Conduit un projet d'animation, d'initiation et d'approfondissement
- Garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité dans les pratiques équestres.
- Accueille les publics, anime une structure et contribue à la promotion des activités.
- Participe à la valorisation de la cavalerie.
- Participe aux soins des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations.
- Participe à l'organisation et à la gestion des activités.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent avancer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. Aussi, ce cursus permet au jeune d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final vous serez doublement récompensé puisque vous aurez en poche un diplôme et également une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE AVANT
SON ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :

 www.vertdazur.educagri.fr

LES DÉBOUCHÉS

-  **Insertion professionnelle** : Educateur sportif en équitation.
-  **Evolutions professionnelles** (selon la structure et l'expérience acquise) : Entraîneur compétiteur, Responsable pédagogique dans un club hippique, Direction de structure / Chef d'entreprise.

Satisfaction moyenne
toutes formations confondues*

81%

Réussite aux
examens*

100%

Insertion
professionnelle**




84%

*Session 2019
** Session 2018



LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques. Les évaluations se font en partie sous couvert des représentants de Jeunesse et Sports.


Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

-  Communication.
-  Connaissance des publics.
-  Connaissance de la structure.



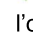
Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage :

-  Conception, conduite et évaluation d'une séance.
-  **TRE** : Techniques de recherche d'emploi.

Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

-  Conception, conduite et évaluation d'un projet d'animation.

Approfondissement technique :

-  Conduire une séance.
-  Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option.
-  Garantir des conditions de pratique en sécurité.



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 Site accessible au public handicapé

